



LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

MANUEL D'INSTALLATION

BAIN-MARIE

PRO700



1- INTRODUCTION	P2
<ul style="list-style-type: none">1. Avant-propos2. Champs d'application de la notice3. À propos des symboles contenus dans ce manuel4. Mentions concernant le recyclage de l'appareil en fin de vie	
2- IDENTIFICATION PRODUIT	P3
<ul style="list-style-type: none">1. Plaquette signalétique2. Cachet exploitant3. Notes	
3- INSTALLATION	P4
<ul style="list-style-type: none">1. Généralités2. Manutention – Mise en place3. Installation4. Montage et précautions spécifiques5. Panneaux de commande6. Plaquette signalétique	
4- RACCORDEMENT ELECTRIQUE	P6
<ul style="list-style-type: none">1. Avant raccordement2. Raccordement de l'appareil3. Contrôles après raccordement	
5- ANNEXE 1 – SCHEMAS DE CÂBLAGE ELECTRIQUE	P8
6- ANNEXE 2 – PIECES DE PREMIERE NECESSITE	P9
<ul style="list-style-type: none">1. Base commune2. Pièces spécifiques V07087/V070883. Pièces spécifiques V07041/V070424. Pièces spécifiques V07041/V070875. Pièces spécifiques V07042/V07088	

INTRODUCTION

1- Avant-propos

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées dans la poursuite de cinq objectifs :

- Robustesse
- Performance
- Hygiène
- Ergonomie
- Sécurité

Si toutefois, malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontrez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

Information : info@charvet-sa.fr

S.A.V. : sav@charvet-sa.fr

Tél : +33 (0) 4 76 06 64 22



INFORMATION

Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié. Pour toute modification concernant du matériel en place ou pour toute installation nouvelle, il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié.

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation, ou d'un mauvais entretien.

2- Champs d'application de la notice

Référence	PRO700	Référence	PRO700
PRO700-80-R-EI-BME-2/I	V07042	PRO700-40-R-EI-BME-1/I	V07041
PRO700-80-B-EI-BME-2/I	V07088	PRO700-40-B-EI-BME-1/I	V07087

3- À propos des symboles contenus dans ce manuel

Dans un souci de clarté, ce manuel utilise différents pictogrammes et codes couleurs afin d'indiquer un point de vigilance spécifique ou une information particulièrement pertinente

Pictogramme	Signification	Pictogramme	Signification
	Information générique		Particularité de fonctionnement
	Information liée à la température		Information liée au gaz
	Point de vigilance		Information liée à l'électricité
	Conseil d'utilisation		Information liée au recyclage

Codes couleurs associés :

[PICTO]	Conseil d'utilisation
[PICTO]	Remarque ou rappel
[PICTO]	Danger modéré (Usure prématurée, blessures légères)
[PICTO]	Danger important (Destruction appareil, blessures graves)

4- Mentions concernant le recyclage de l'appareil en fin de vie



INFORMATION

« Conformité au décret français n°2014-928 du 19 août 2014. » Exclusivement pour la France

La Société Paul CHARVET assure, conformément au décret n° 2014-928 du 19 août 2014 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEE professionnels mis sur le marché après le 13/08/2005 ou lors d'un remplacement d'équipements équivalents ou assurant la même fonction.

À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible.

Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

Modalités de prise en charge

Pour toutes demandes d'enlèvement, contactez :

www.e-dechet.com
+33 (0) 1 30 57 79 14.

Toutes demandes inférieures à 500 kg feront l'objet soit d'un apport volontaire à un point de collecte ou d'un enlèvement chez l'utilisateur final, qui sera à sa charge en dessous de 500 kg.



INSTALLATION

1- Généralités

L'installation doit être faite dans un local suffisamment aéré avec extraction mécanique, selon les règles de l'art et conformément aux instructions de cette notices et aux réglementations en vigueur dans le pays d'installation.

Une attention particulière doit être accordée aux réglementations en matière de prévention incendie de l'établissement concerné. Cet appareil de type A ne doit pas être raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion. Les utilisateurs doivent être formés à l'utilisation de cet appareil après installation.

2- Manutention – Mise en place

Pour toute manutention, laissez l'appareil sur son socle bois et ce, jusqu'à l'implantation définitive.
Déballer et vérifier le bon état de l'appareil



AVERTISSEMENT

En cas d'avarie, il est impératif de porter des réserves par écrit sur le bordereau de livraison et de les confirmer au plus tard sous 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur

3- Installation

L'appareil doit impérativement être placé sous une hotte d'extraction.

S'il doit être placé près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble ou de bordures décoratives, ils doivent être faits d'un matériau non combustible. Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique et non combustible. En cas de doute sur la nature des matériaux à proximité de l'appareil, disposer l'appareil à 20 centimètres de distance.

Retirer toutes les protections plastiques des habillages.

Mettre les pieds de l'appareil en place (Livrés dans un carton séparé).

Positionner l'appareil à l'emplacement choisi

4- Montage et précautions spécifiques

Appareil fixe : Mettre l'appareil de niveau. Pour se faire, la hauteur de chaque pied peut être ajustée individuellement. S'assurer également que la hauteur du plan de travail est de 90 cm (900 mm).

Appareil mobile : Les roulettes équipées de freins doivent être verrouillées et ce dès lors que l'appareil est raccordé à sa/ses sources d'alimentation et jusqu'à ce qu'il ne soit plus utilisé. Le dispositif anti-arrachement doit impérativement être mis en place.

5- Panneaux de commande

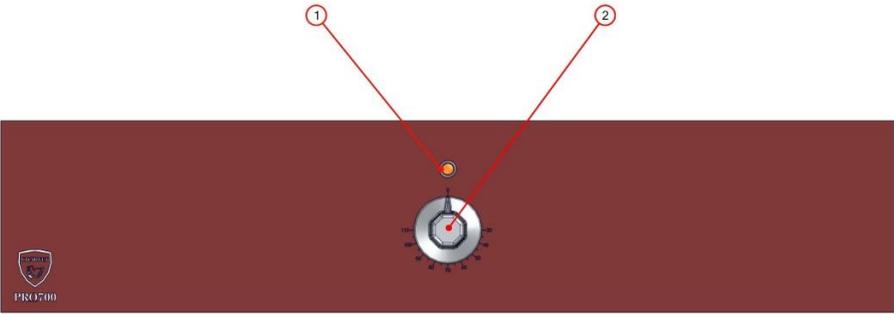
	Nomenclature		
	Rep n°	Code	Désignation
	1	173640	Voyant ambre (Témoin chauffe)
2	501146	Manette électrique	

Fig. 1.
Panneau de commande V07042 – V07088

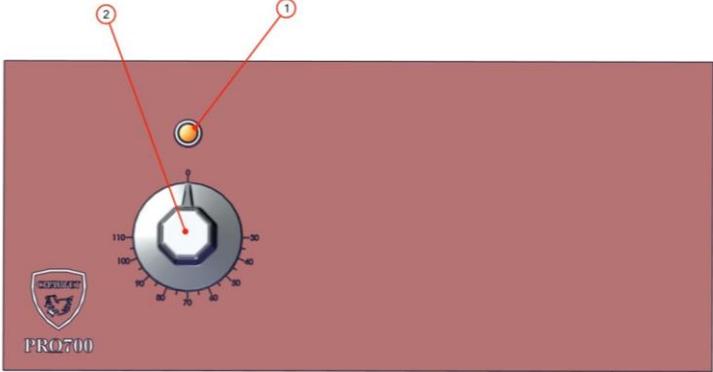
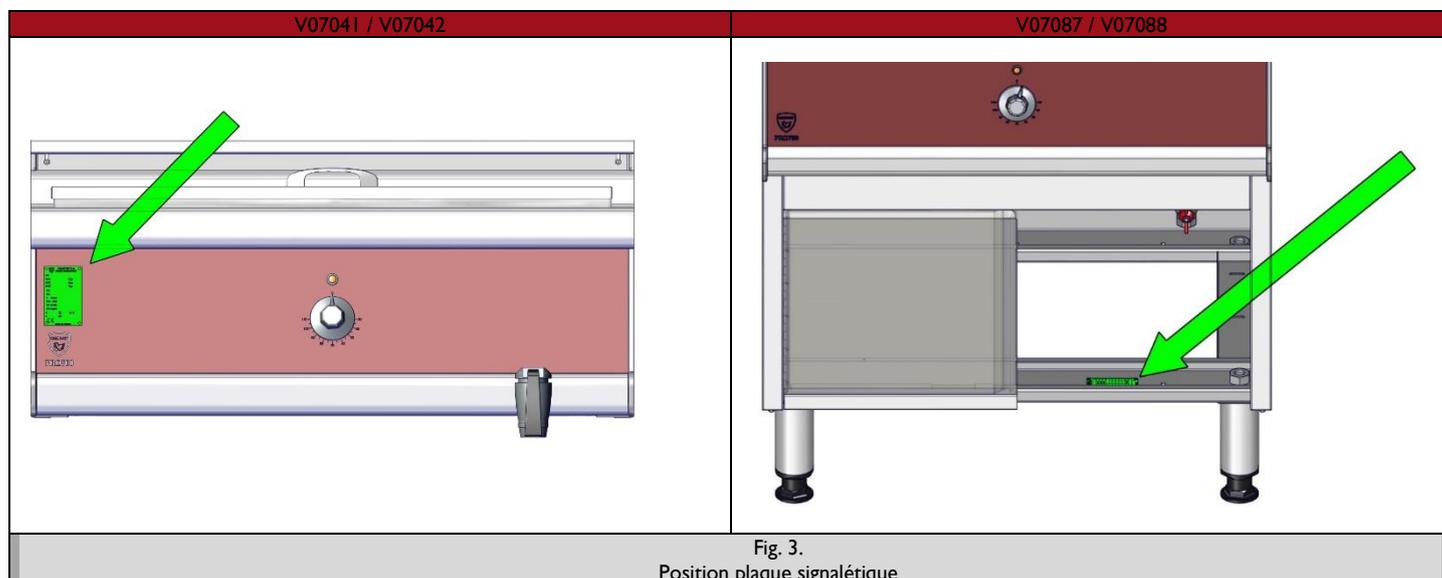
	Nomenclature		
	Rep n°	Code	Désignation
	1	173640	Voyant ambre (Témoin chauffe)
2	501146	Manette électrique	

Fig. 2.
Panneau de commande V07042

6- Plaquette signalétique

Chaque appareil dispose d'une plaquette signalétique. Le tableau ci-dessous indique la position de la plaque signalétique en fonction de la configuration de l'appareil (Réchaud, Baie Libre, Four le cas échéant).

Remarque : La position peut différer en fonction des options de l'appareil (Ex. : Etuve dans soubassement). Dans ce cas, merci de consulter le manuel d'installation de l'option pour obtenir le positionnement des plaquettes



RACCORDEMENT ELECTRIQUE



ATTENTION

L'appareil doit être obligatoirement raccordé à la terre. Il est dangereux de mettre l'appareil en service tant que sa masse n'est pas reliée à la terre.

Pour le raccordement, utiliser du câble normalisé (245 IEC 57 ou 245 IEC 66) ou tout autre type de câble présentant les mêmes caractéristiques.

S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts assurant une coupure complète dans les conditions de catégorie de surtension III, en conformité avec la norme EN 60335-1.

Le câble servant au raccordement de l'appareil sur l'installation fixe de l'utilisateur doit présenter une section de câble de 2.5mm² minimum. Par ailleurs, en cas de détérioration du câble et afin d'éviter tout risque, merci de laisser intervenir une personne qualifiée lors de son remplacement.

Les appareils mobiles sont munis d'une fiche de courant appropriée à la puissance de l'appareil. Cette fiche doit être accessible en permanence.

I- Avant raccordement

Avant de procéder au raccordement de l'appareil :

- Localiser la position du boîtier de raccordement électrique et des bornes de liaison équipotentielle à l'aide des visuels ci-dessous
- Vérifier que la ligne destinée à alimenter l'appareil soit déconnectée du reste du réseau électrique le temps du raccordement de l'appareil et de la vérification du câblage.
- S'assurer que la tension électrique du réseau est compatible avec la tension et la puissance requises par l'appareil.
- Contrôler la section du câble d'alimentation.

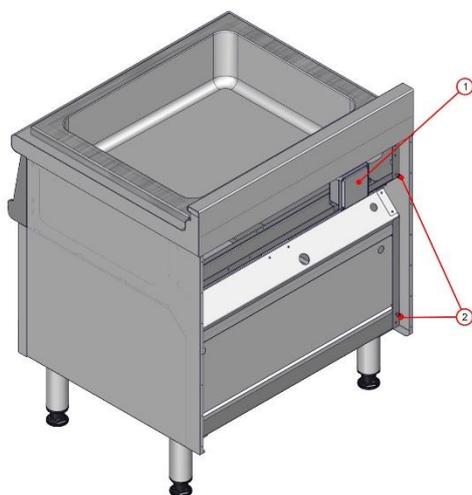


Fig. 4.

V07087 / V07088 – Position boîtier de raccordement électrique & borne équipotentialité

Nomenclature

Rep n°	Code	Désignation
1	-	Boîtier de raccordement
2	-	Borne d'équipotentialité

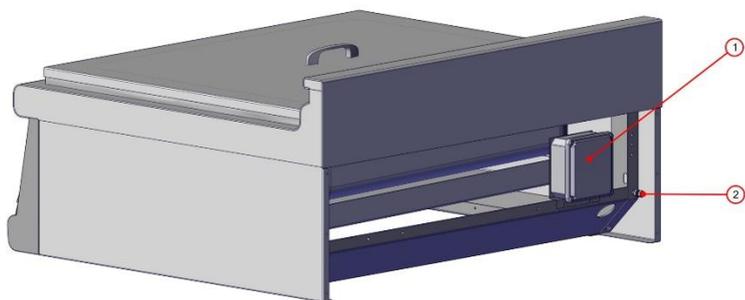


Fig. 5.

V07041 / V07042 – Position boîtier de raccordement électrique & borne équipotentialité

Nomenclature

Rep n°	Code	Désignation
1	-	Boîtier de raccordement
2	-	Borne d'équipotentialité

2- Raccordement de l'appareil

Relier la canalisation électrique de l'installation client au circuit électrique de l'appareil via le bornier situé dans le boîtier de raccordement.

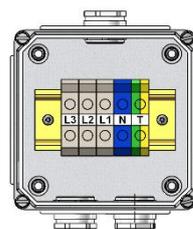


Fig. 6.
Boîtier de raccordement 3P+N+T
V07042/V07088

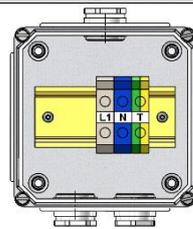


Fig. 7.
Boîtier de raccordement 1P+N+T
V07041/V07087

Équipotentialité

L'appareil doit être inclus dans un système équipotentiel dont le fonctionnement doit être vérifié conformément à la réglementation en vigueur dans le pays d'installation. Raccorder la borne d'équipotentialité, dont l'emplacement est repéré par le symbole normalisé CEI60417-502 (2002-10)



Fig. 8.
Repère de liaison équipotentielle

3- Contrôles après raccordement

Après avoir raccordé l'appareil, s'assurer :

- Du bon serrage des câbles au bornier
- De la bonne mise à la terre du système
- Du bon fonctionnement de l'appareil et des organes de sécurité

4- Test de fonctionnement

Après avoir raccordé l'appareil électriquement, procéder au test de fonctionnement à l'aide de la procédure ci-dessous. Référez-vous au visuel du panneau de commande si besoin.

1. Remplir le bac d'eau
2. Mettre le sélecteur de puissance sur la position maximale
3. Le voyant ambre, témoin de chauffe s'allume.

ANNEXE 2 – PIÈCES DE PREMIÈRE NECESSITE

1- Base commune

Thermostat 30-110°C

508273 pour bain
marie 1/1
01995A pour bain
marie 2/1



Résistance de chauffe
(1kW/230V)

06835A



Manette électrique

501146



2- Pièces spécifiques V07087/V07088

Robinet de vidange sous
cuve

03922A



3- Pièces spécifiques V07041/V07042

Robinet de vidange en
façade

07358A



4- Pièces spécifiques V07041/V07087

LED Orange 230V

173640



5- Pièce spécifiques V07042/V07088

LED Orange 400V

173645





LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

MANUEL D'UTILISATION

BAIN-MARIE

PRO700



1- INTRODUCTION

P2

1. Avant-propos
2. Champs d'application de la notice
3. À propos des symboles contenus dans ce manuel
4. Mentions concernant le recyclage de l'appareil en fin de vie

2- IDENTIFICATION PRODUIT

P3

1. Plaquette signalétique
2. Cachet installateur
3. Notes

3- UTILISATION

P4

1. Panneau de commande
2. Première utilisation
3. Utilisation normale
4. Mise hors service

4- NETTOYAGE – INTERVENTION

P5

1. Informations
2. Nettoyage

5- ANNEXE I – PIÈCES DE PREMIÈRE NECESSITE

P6

6. Base commune
7. Pièces spécifiques V07087/V07088
8. Pièces spécifiques V07041/V07042
9. Pièces spécifiques V07041/V07087
10. Pièces spécifiques V07042/V07088

INTRODUCTION

1- Avant-propos

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées dans la poursuite de cinq objectifs :

- Robustesse
- Performance
- Hygiène
- Ergonomie
- Sécurité

Si toutefois, malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontrez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

Information : info@charvet-sa.fr

S.A.V. : sav@charvet-sa.fr

Tél : +33 (0) 4 76 06 64 22



INFORMATION

Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié. Pour toute modification concernant du matériel en place ou pour toute installation nouvelle, il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié.

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation, ou d'un mauvais entretien.

2- Champs d'application de la notice

Référence	PRO700	Référence	PRO700
PRO700-80-R-EI-BME-2/I	V07042	PRO700-40-R-EI-BME-1/I	V07041
PRO700-80-B-EI-BME-2/I	V07088	PRO700-40-B-EI-BME-1/I	V07087

3- À propos des symboles contenus dans ce manuel

Dans un souci de clarté, ce manuel utilise différents pictogrammes et codes couleurs afin d'indiquer un point de vigilance spécifique ou une information particulièrement pertinente

Pictogramme	Signification	Pictogramme	Signification
	Information générique		Particularité de fonctionnement
	Information liée à la température		Information liée au gaz
	Point de vigilance		Information liée à l'électricité
	Conseil d'utilisation		Information liée au recyclage

Codes couleurs associés :

[PICTO]	Conseil d'utilisation
[PICTO]	Remarque ou rappel
[PICTO]	Danger modéré (Usure prématurée, blessures légères)
[PICTO]	Danger important (Destruction appareil, blessures graves)

4- Mentions concernant le recyclage de l'appareil en fin de vie



INFORMATION

« Conformité au décret français n°2014-928 du 19 août 2014. » Exclusivement pour la France

La Société Paul CHARVET assure, conformément au décret n° 2014-928 du 19 août 2014 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEE professionnels mis sur le marché après le 13/08/2005 ou lors d'un remplacement d'équipements équivalents ou assurant la même fonction.

À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible.

Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

Modalités de prise en charge

Pour toutes demandes d'enlèvement, contactez :

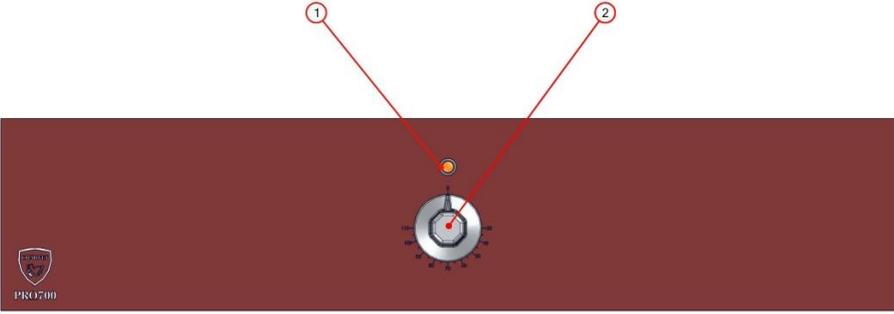
www.e-dechet.com
+33 (0) 1 30 57 79 14.

Toutes demandes inférieures à 500 kg feront l'objet soit d'un apport volontaire à un point de collecte ou d'un enlèvement chez l'utilisateur final, qui sera à sa charge en dessous de 500 kg.



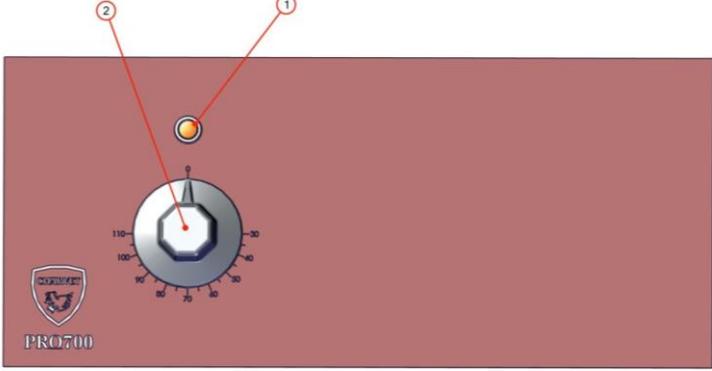
UTILISATION

1- Panneaux de commande



Nomenclature		
Rep n°	Code	Désignation
1	173640	Voyant ambré (Témoin chauffe)
2	501146	Manette électrique

Fig. 9.
Panneau de commande V07042 – V07088



Nomenclature		
Rep n°	Code	Désignation
1	173640	Voyant ambré (Témoin chauffe)
2	501146	Manette électrique

Fig. 10.
Panneau de commande V07042

2- Première utilisation

1. Retirer tous les films plastiques de protection des aciers inoxydables
2. Nettoyer l'appareil afin de retirer les poussières ou impuretés accumulées pendant la période de stockage
3. S'assurer que tous les organes de commande soient fonctionnels
4. Mettre l'appareil sous tension

3- Utilisation normale

1. Remplir le bac d'eau sur une hauteur de 3 cm environ.
2. Allumer l'appareil en agissant sur la manette électrique (Rep. 2 – Fig. 11 & 12), le voyant orange s'allume, indiquant la chauffe de l'appareil.
3. Agir sur la manette de façon à atteindre la température désirée.
4. Lorsque le voyant orange s'éteint, l'étuve est à la température désirée et prête pour utilisation.
5. Placer les contenants à garder au chaud dans le bac.

4- Mise hors service

1. Ramener la manette sur la position 0.
2. Positionner un récipient de contenance suffisante sous le robinet de vidange, puis ouvrir le robinet.
3. En fin de journée couper l'électricité.

1- Informations



INFORMATION

Pour de meilleurs résultats, faites entretenir et nettoyez votre matériel régulièrement, par un installateur qualifié. Contacter le distributeur de l'équipement pour le remplacement de toute pièce défectueuse ou composant électrique avant toute utilisation de l'équipement. Le fabricant et l'installateur ne sauraient être tenus pour responsable si l'utilisateur ne demandait pas d'assistance en cas de dysfonctionnement.



AVERTISSEMENT

Attention ! Certaines pièces de cet équipement sont scellées en usine. En cas de dysfonctionnement, merci de faire appel à un installateur agréé.

2- Nettoyage



ATTENTION

Cet équipement ne doit pas être nettoyé aux moyens de jets d'eau, d'eau sous pression ou de vapeur. Avant d'entamer quelque opération de nettoyage ou d'entretien, veiller à déconnecter l'alimentation électrique. Veiller aussi à laisser l'appareil refroidir avant de procéder à son entretien.

1. Éteindre l'appareil. Après chaque service et avant chaque opération de nettoyage, il est recommandé de déconnecter les alimentations de l'appareil.
2. Nettoyer l'appareil au moyen d'une éponge et d'eau savonneuse (Ou tout autre produit de nettoyage neutre).
3. Ne pas utiliser de javel ou de produit acide, même très dilué

ANNEXE I – PIÈCES DE PREMIÈRE NECESSITE

1- Base commune

Thermostat 30-110°C

508273 pour bain
marie 1/1
01995A pour bain
marie 2/1



Résistance de chauffe
(1kW/230V)

06835A



Manette électrique

501146



2- Pièces spécifiques V07087/V07088

Robinet de vidange sous
cuve

03922A



3- Pièces spécifiques V07041/V07042

Robinet de vidange en
façade

07358A



4- Pièces spécifiques V07041/V07087

LED Orange 230V

173640



5- Pièce spécifiques V07042/V07088

LED Orange 400V

173645

